

dire le commerce et l'industrie) sont depuis longtemps altérés par des hommes sans foi, sans honneur, sans probité, sans délicatesse, qui sous le nom de boulangers, d'épiciers, de charcutiers, de bouchers, de marchands de vin vendent au public des denrées falsifiées plus propres à empoisonner mon peuple bien-aimé qu'à le nourrir;

"J'ai décrété et décrète ce qui suit :

Article premier — Tout individu appartenant aux professions ci-dessus désignées dans la boutique duquel sera saisi un atome quelconque de marchandise gâtée, avariée, destinée en apparence à la nourriture de mon peuple, mais en réalité à lui donner les maladies les plus diverses et les plus dangereuses, telles que bradypépsie, dyspepsie, linterie et dysenterie et à remplir et encombrer tous les cimetières de ma capitale. — tout individu, dis-je, surpris en flagrant délit de ce commerce criminel, scélérate et pervers, sera conduit pieds nus, en chemise, la corde au cou, comme un paria, devant le juge de paix de son canton. Aussitôt le crime prouvé et l'identité reconnue, le coupable aura la tête coupée, et ladite tête sera acrochée au bout d'un pic plantée devant sa boutique pour l'édification des passants, à moins...

"Oui, à moins, car le grand nombre des coupables me fait craindre que ma capitale ne soit dépeuplée par cette juste et équitable sentence :

"A moins que chacun d'eux ne s'engage à verser dans le Trésor de l'Etat une somme qui pourra varier de dix mille à deux cent mille francs en bon or de France, suivant l'importance de la boutique et l'énormité du crime. Ladite amende sera partagée par moitié entre le Trésor de l'Etat et mon peuple fidèle.

"En foi de quoi j'ai signé :
"Moi, le Roi."

Une demi-heure après, la proclamation était affichée sur tous les murs et tous les vendeurs à faux poids, empoisonneurs et autres coquins de la capitale furent arrêtés en même temps au nombre de cent trente-cinq mille, sans compter les femmes et les enfants qui criaient et pleuraient comme on peut croire pendant que tout le reste du peuple applaudissait par mille acclamations à la justice de Polichinelle.

On réunît tous ces brigands dans la grande place dont toutes les issues furent gardées avec soin par trois cents canons chargés à mitraille, chaque canon ayant derrière lui vingt-cinq artilleurs, derrière lesquels étaient rangés des cavaliers et des fantassins en nombre proportionné. Le célèbre comte Guillaume de Longue-Épée commandait cette armée.

Alors le roi se montra sur le balcon de son palais et dit avec bonté :
— Mes chers amis, c'est bien à regret que je me vois forcé d'en venir à cette extrémité, mais vous savez qu'en montrant à mon peuple chéri et de ramener dans ma capitale la bonne foi, la probité, l'honneur qui et étaient exilés sous le règne de mes prédécesseurs.

A ces mots, un immense cri, pareil au grognement de trois cent mille sangliers, s'éleva de cette foule.

Polichinelle fit signe de la main qu'il avait encore quelque chose à dire. Il y eut un silence si profond qu'on aurait entendu le vol d'une mouche.

— Mes amis, continua-t-il, si quelqu'un de vous veut plaider la cause de tous, qu'il s'avance. Je l'écouterai avec plaisir.

Alors un épicier frais, rose, joli garçon, beau parleur, prit la parole en ces termes :
— Sire, dit-il, votre équité naturelle nous répond de notre salut. Nos pratiques veulent avoir de bonne marchandise et à bon marché. Ca, c'est par amour propre et pour briller aux yeux de leurs voisins. Comment faire? On ne peut pourtant pas leur donner du café moka au prix de l'ocre et de la chicorée. Alors nous sommes bien forcés d'appeler moka l'ocre et la chicorée. Tant pis pour qui s'y laisse prendre.

— C'est très bien ! répondit le roi. Un boucher, un boulanger, un charcutier, un marchand de vin s'avancèrent chacun à son tour et donnèrent des raisons à peu près pareilles :

(A continuer)



Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous mois.

Annances: Première insertion, 10 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme. Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD,
Boîte 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 17 Avril 1886

NOUVELLE AFFAIRE SHARPLEY

UNE STATUE IMMORALE

Sur les plaintes d'un grand nombre de personnes et notamment du poète Têtu, la ville de Montréal passait hier devant la cour du Récorder pour avoir exposé aux yeux du public une statue indécente, nous voulons parler du Neptune qui orne la fontaine située en face la colonne Nelson.

Aussitôt la plainte faite, le constable B... et le chef de police se rendirent sur les lieux afin d'examiner la statue, et après s'être convaincus qu'ils ne se trouvaient pas en présence d'un objet d'art, bien au contraire, le constable enveloppa la statue de son paletot, en attendant qu'elle fut retirée de dessus son socle, et ordre était donné d'aller arrêter immédiatement la ville de Montréal.

Ce procès qui a eu le don de passionner le public au moins autant que la fameuse affaire Sharpley avait attiré à la cour une affluente énorme.

La ville de Montréal sous les traits d'une femme picotée mais à l'air modeste, s'avança dans la boîte. La cour n'a pas voulu la laisser libre sous caution, prétextant que ses finances étaient en mauvais état.

Le premier témoin est le constable M... il dit que sur l'ordre du chef de police il est allé examiner la statue. Il ne peut dire si cette statue est indécente ou non, en tout cas elle n'est pas jolie.

Le constable B... a lui aussi vu la statue. Il a vu quelque chose dans la main de la statue; il pense que c'est une fourchette.

Le grand intérêt de l'auditoire se porte sur la déposition de M. Henri Têtu qui s'est fait une spécialité de protéger la morale publique à Montréal.

Le greffier.— Que représentait la statue?
Le témoin.— Je ne saurais dire..... je crois que c'était un homme.

Le greffier.— La vue d'un semblable objet était-elle de nature à blesser la pudeur de toute femme hennête?
Le témoin.— Certainement, et chaque fois que je passais devant cette statue, j'ouvrais d'un geste pudique mon parapluie afin de la cacher à ma vue.

— Vous êtes journaliste, demande l'avocat de l'accusée.
— Citoyen réhaussé de la qualité de journaliste réhaussé de la qualité de poète, lui est-il répondu.

On demande au témoin s'il est d'avis qu'on doive détruire cette statue?

Le témoin.— A mon avis cette statue est un chef d'œuvre au point de vue artistique, et il serait dommage de la détruire. Ne pourrait-on pas la couvrir de vêtements? Par exemple on pourrait enlever les habits de la statue de Nelson qui se trouve si haut placée que cela n'aurait aucun inconvénient pour la morale, et en habiller le Neptune en question.

Un doux murmure d'admiration accueille cette idée ingénieuse.

Comme on le voit la déposition de M. Têtu a peu différé de celle qu'il a donnée dans l'affaire Sharpley.

Un grand nombre de personnes compétentes dans les questions artistiques, telles que : un vitrier, un marchand d'habits, trois bouchers, un prêteur sur gages, un fabricant de cigares, etc., viennent déposer, les uns dans un sens, les autres dans l'autre.

La Cour qui paraît perplexa met la cause en délibéré. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'affaire.

LES MAISONS DE PENSION.

L'explosion immense de sympathie qui a accueilli la campagne entreprise par le Canard contre les maisons de pension est une preuve éclatante de la nécessité de notre croisade.

Les encouragements et les félicitations nous arrivent de toute part.

De tous les points de la ville ce sont des lettres et des documents qui pleuvent comme la grêle un jour de l'orage Wiggins.

Une demi-douzaine de secrétaires travaillent jour et nuit à compiler, classer, annoter ces pièces qui encombrement nos bureaux et qui formeront un dossier d'une grosseur extraordinaire.

La lecture de la plupart de ces lettres fait pitié; il y a là des révélations navrantes qui arrachent la larme de l'œil.

Ce qu'il y a de souffrances et de tortures cachées au fond de beaucoup de maisons de pension est incalculable!

Par dessus le marché le carême exploité d'une façon si indigne par la plupart des maîtresses, rend encore plus vive et plus cuisante la douleur des malheureux pensionnaires.

On n'a pas idée de la quantité de poisson salé sorti des magasins des épiciers depuis quelque temps pour venir traîner sur les tables autour desquelles des infortunés viennent s'asseoir par habitude.

Le carême qui est le triomphe de la maîtresse de pension connaissant son affaire (traduisez par là — sachant faire crever de faim ses clients tout en ayant l'air de leur offrir quelque chose) a abrégé les jours de bien des mortels!

Une maîtresse de pension a poussé la férocité jusqu'à se vanter d'avoir écrit au sénateur Trudel pour le prier de faire une application à la cour du Vatican afin qu'il y ait dorénavant deux carêmes, par an.

Les détails que nous recevons inspirent une horreur plus profonde encore que celle que causa les fameuses révélations du Pall Mall Gazette.

D'un autre côté l'émotion et la colère sont des plus vives dans le camp des maîtresses de pension et plusieurs de ces dames qui n'ont pas leur conscience très tranquille nous avertissement de lettres injurieuses et quelquefois même menaçantes.

En voici un échantillon :

Montréal 7 avril 1886.

Monsieur le CANARD,

Si vous blaguez ma maison — là où vous êtes à un repas plus pour 15 sou, jé mon homme qui est for com 1 toro et qui vou donera un blague aille sur l'éuille Y peu en coleté 2 com vou.

Madame RANSEC.
Quartier Papineau.

Une autre nous écrit :

"Je peux vous prouver par des citations que le chiard, c'est l'ami de l'homme!
Une troisième a le toupet de nous apprendre :
"Qu'une abstinence sage et prolongée n'a jamais fait mourir personne d'indigestion!"

Du côté des victimes règne une sourde exaspération qui se traduit par des lettres lamentables, ainsi qu'on va en juger par la suivantes :

Lettre no. 22239.

Monsieur Ladebauche,

"Après quarante trois ans d'un chiard perpétuel mon estomac révolté a refusé net l'absorption de ce produit hideux. Avec les plus grands ménagements j'ai donc annoncé à ma maîtresse de pension qu'un régime d'alimentation plus légère était indispensable à ma santé, et je l'ai priée en conséquence de varier le menu de ses repas.

"Inutile de vous dire qu'on m'a flanqué immédiatement à la porte et qu'à l'heure actuelle je traîne une existence douloureuse dans la comparaison des différents chiards des différents quartiers de la ville!"

Un citoyen du quartier centre, nous suggère cette excellente idée :

"Pourquoi ne soumettrait-on pas les plaintes des pensionnaires contre leurs tyrans à un tribunal spécial? La cour sanitaire qui pour le moment se croise les bras pourrait ainsi être utilisée et nous pourrions encore profiter des bons offices des juges Isaacson et Normandeau!"

L'abondance des matières nous obligeant à en rester là pour aujourd'hui, nous remettons à la semaine prochaine le récit navrant qui nous a été envoyé par un étudiant en médecine du quartier St Jacques.

COUPS DE BEC.

Résultat du procès Sharpley.—Voici la carte qui nous est passée sous les yeux :

X.....
Constable
et critique d'art.

Un anglais entre l'autre jour chez un marchand de chaussures de la rue Notre-Dame.

—Donnez-moi vite une paire de gifle!
—Ahurissement du marchand!
—Une paire de gifle vous dis-je.

—Mais encore...
—C'est absolument nécessaire pour ma santé et vous n'avez pas le droit de me les refuser!

Le marchand continu de protester, l'anglais se fâche, bref le marchand impatienté gratifie son bizarre client d'une formidable paire de calottes.

L'anglais hurle de douleur, une bagarre a lieu, la police intervient, et après une explication des plus laborieuses tout s'arrange.

L'anglais avait pris "gifle" pour "claque"
Il a juré de ne plus jamais parler français.

Pensées Philosophiques.

Remarque judicieuse;
Les femmes qui ont de belles dents sont généralement très gaies.

—Quelle différence y a-t-il entre une femme qui boite et une sardine?
—C'est que la première boite en marchant..., et la seconde boite en ferblanc.

"Une femme mariée est une lettre parvenue à son adresse;
"Une demoiselle est une lettre non envoyée;
"Une vieille fille est une lettre oubliée poste restante."

—On ne saura jamais combien les gens qui ne sont jamais venus au monde sont heureux!

Les moralistes ont observé que les femmes qui s'entendent le mieux, ce sont les femmes sourdes. Elles se disputent en vain, en effet.

Les moralistes ont observé que les femmes qui s'entendent le mieux, ce sont les femmes sourdes. Elles se disputent en vain, en effet.

L'amour à la Vapeur

Elle l'aimait.
Il ne l'aimait pas.
Elle ne lui dit point.
Il ne répondit pas davantage.
Et cela dura comme ça pendant des années plus cinq mois et dix-sept jours.

Après ce laps de temps, tout changea.
Elle ne l'aima plus.
Mais il l'aima.
Il lui dit.
Elle répondit: Zut.

Il insista :
—C'est vrai que je suis laid.
C'est vrai que je suis hête.
Mais si j'étais beau, toutes les femmes m'aimeraient.
Et si j'avais de l'esprit je ne t'aimerais pas.

Cela la rendit rêveuse,
—Après? dit-elle.
—Après, il y a que je suis godiche, mais pas au point de me ruiner avant.

Elle sortit de sa rêverie.
—C'est bien, dit-elle, mais vous me jurez de vous ruiner après?
—Je vous le jure.
Alors ça. Aïmons-nous.

Il fut fait comme ils l'avaient si mal dit.
Ils s'aimèrent... sans s'aimer.

Et après, — comme il l'avait juré, — il se ruina.
Il lui acheta des diamants, Des chevaux, Des voitures, Des bas en filose, Des gants de Jouvin, Un faux... pardon, une tournure à la dernière mode, Etc, etc.
Bref, il se ruina!
Il savait bien pourtant qu'elle ne l'aimait pas.

Mais il se disait :
—Bah ! elle gardera toujours un bon souvenir de moi.

Ce bonheur (!?) dura près de six semaines.
Au bout de ce temps, il n'eut plus le sou.
Elle le flanqua à la porte.
—Donne moi un souvenir ! supplia-t-il.

N'importe quoi, fit-ce un doux sopriquet.
—Un doux sopriquet? J'ai ton affaire!
— ???...
— Médard!
— !!!...
— Tu es pauvre durant quarante jours !

A la salle du Kursall.
Il est cinq heures du matin. M. X..., qui est à l'écarté depuis huit heures du soir, se lève en disant :
— Ah ! je m'en vais... Je sens que je devrais jouer!